



Modalités d'inscription aux formations 2020

Pour les renseignements et pré-inscriptions : Contactez le Secrétariat du SNOF au 03 85 87 33 45.

Les inscriptions sont prises en compte par ordre de réservation **ferme**.

Si vous êtes adhérent au SNOF au collège « Entreprise » :

Dans le cadre de votre adhésion, vous bénéficiez d'une formation « au choix » par an.

Vous devez régler en sus les frais de dossier administratif et de gestion (Intendance, déjeuner obligatoire) s'élevant à :

- 50.00 € HT, soit 60.00 € TTC pour un jour.
- 80.00 € HT , soit 96.00 € TTC pour les deux jours.

Pour les salariés d'entreprise :

Possibilité de financement par un organisme collecteur des fonds de formation (OPCO, ...).

Le SNOF, dès votre préinscription rédige une convention pour une demande de prise en charge totale ou partielle, du montant de la formation.

L'inscription est validée dans les deux cas, à réception de votre règlement par chèque.

10 jours avant la formation

Vous recevrez un mail précisant : Le lieu, les horaires et toutes informations complémentaires.

Votre chèque sera encaissé.

Annulation de la formation

Maximum 10 jours avant la date de formation (Remboursement à hauteur de 50 % du prix de la formation).

Les frais de dossier administratif et de gestion **restent dûs**.